

256

Léo G. Masin
Syndacé 1916-17.

Tract No 6

Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

17
93

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

STATUTS GÉNÉRAUX

TROISIÈME ÉDITION



MONTREAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'A.C.J.C.
90, rue Saint-Jacques, 90
1916

175116/0

BX2347

.8

Y7

A77

1916

C.2

X * *



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

PRÉFACE

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, publie une troisième édition de ses règlements généraux.

Le préambule qui explique la raison d'être de notre association, et le programme d'études recommandé à l'attention des groupes, sont reproduits dans leur intégrité des éditions de 1904 et de 1912. Seuls quelques articles de la constitution ont été supprimés, modifiés ou ajoutés, suivant les décisions du *Conseil fédéral*, qui s'est réuni annuellement à treize reprises depuis la fondation de l'œuvre.

L'A. C. J. C. continuant à mériter les encouragements paternels de NN. SS. les Évêques, nous ajoutons avec une reconnaissante fierté quelques témoignages récents de sympathie et d'approbation aux lettres précieuses que contenait l'édition de 1912.

Ce livret n'est pas une brochure de propagande. Nous sommes heureux cependant de l'offrir au public comme à nos amis, afin que l'on sache pourquoi a été fondée l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.

Nous osons croire que celui qui fera de ces pages une lecture attentive, *pourra* et même *devra* conclure que l'A. C. J. C. est née d'une pensée généreuse, mais calme et réfléchie, que loin de dévier de sa fin elle y tend avec persistance et énergie, qu'elle mérite enfin l'adhésion de la jeunesse, l'appui de l'épiscopat et du clergé, la sympathie de tous les gens de bien.

LE COMITÉ CENTRAL

Montréal, le 13 octobre 1916

0 911271

Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

HAUTE APPROBATION DU SAINT-SIÈGE

DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE X

Nous nous unissons de bon cœur avec tout le vénérable évêque canadien dans l'approbation de l'Association Catholique de la Jeunesse, laquelle sous les auspices du Sacré Cœur de Jésus, s'est proposé de former, par le moyen de la prière, de l'étude et de l'action, des catholiques professant leur foi avec courage; et souhaitant à ces chers jeunes gens les plus douces consolations dans leur apostolat, Nous accordons à tous, avec effusion de cœur, la Bénédiction apostolique.

PIUS PP. X

Du Vatican, le 1er de l'an 1905

Le fac-similé de cette approbation, écrite en langue italienne et tout entière de la main du Saint-Père, a été reproduit dans LE SEMEUR d'avril 1905, page 159, avec le texte de la supplique par laquelle Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, sollicitait pour l'A. C. J. C. cette précieuse faveur.

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL MERRY DEL VAL

M. JOSEPH VERSAILLES,
Président de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, Montréal.

TRÈS HONORÉ MONSIEUR,

Votre lettre m'est parvenue avec les Statuts de la nouvelle Association catholique. Je n'ai pu que me convaincre, en les li-

sant, de la nécessité de promouvoir votre société et de l'encourager dans la poursuite de son but si salulaire, former les jeunes gens à la vertu et les préparer à travailler efficacement au bien de la religion et de la patrie.

Je n'ai pas manqué d'informer le Saint-Père de cette généreuse initiative. Lui aussi en a conçu la plus grande joie et en attend des résultats durables et féconds. Pour que l'œuvre si heureusement commencée par le Comité dont vous êtes le digne président trouve toujours un terrain propice à son développement et surmonte tous les obstacles, Sa Sainteté, avec un sentiment de vive satisfaction, appelle sur l'Association entière, et particulièrement sur les membres du Comité, l'abondance des grâces célestes. Et comme gage certain de ces faveurs, Elle daigne accorder affectueusement à vous et à tous vos confrères la Bénédiction apostolique.

Avec des sentiments de particulière estime, je me souscris,

Très honoré Monsieur,

Votre affectionné et tout dévoué serviteur,

R. Card. MERRY DEL VAL

Rome, le 27 mai 1904

Approbations et encouragements

De Son Excellence le Délégué Apostolique et de NN. SS. les Evêques

DÉLÉGATION
APOSTOLIQUE

Ottawa, le 21 mars 1904

M. JOSEPH VERSAILLES,

Président de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, Montréal.

MONSIEUR, LE PRÉSIDENT,

J'ai lu avec un vif intérêt les Constitutions de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française. La fin qu'elle se propose est noble et digne d'éloges, parce qu'elle est à la fois religieuse et patriotique. Les associations qui, comme la vôtre, poursuivent par-dessus tout les intérêts de la religion ont été vivement

recommandées par les souverains pontifes Léon XIII et Pie X. Aux sociétés mauvaises ou dangereuses, qui combattent plus ou moins ouvertement l'idée religieuse, il faut, de toute nécessité, opposer l'union compacte des catholiques. Il est toujours vrai que l'union fait la force, et plus les membres qui composent une association sont étroitement unis entre eux, plus l'association est puissante et armée pour le bien.

C'est surtout dans les pays qui, comme celui-ci, sont régis par des institutions libres et populaires, que le besoin de semblables sociétés se fait plus impérieusement sentir. Il est vrai que dans ce pays nous jouissons d'une plus grande somme de liberté que dans d'autres contrées moins fortunées; ce n'est pas à dire cependant qu'il ne faille pas se prémunir contre des dangers à la fois intérieurs et extérieurs. A cela les associations peuvent aider puissamment. Permettez-moi d'appeler votre attention sur quelques points particuliers.

La première chose à laquelle une association catholique doit viser de toutes ses forces, c'est de mettre toujours le bien de la religion au-dessus de toute considération politique et humaine. Il faut que les catholiques, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, lorsque les intérêts de la religion sont en jeu ou sont menacés laissent de côté toutes les différences d'opinion et se lèvent tous ensemble pour les défendre. Il faut qu'on sache que, si les catholiques ne désirent pas de privilèges, on les trouve cependant toujours forts et inébranlablement unis, quand il s'agit de la défense ou de la revendication de leurs droits religieux.

Il y a un autre danger, qui vient surtout du dehors, contre lequel il faut diriger vos efforts: c'est la littérature irréligieuse et immorale; ce sont les associations condamnées par l'Église et celles qui leur sont affiliées, et qui travaillent à ruiner la foi et les mœurs, encore si vivaces dans ce pays du Canada. Je suis certain que les membres de votre société seront toujours prêts à combattre de toutes leurs énergies ces ennemis de la foi et de la pureté des mœurs.

Je vous félicite bien sincèrement d'avoir, dès le commencement, mis votre société sous la tutelle et le contrôle de l'Église. C'est en suivant fidèlement les directions de l'autorité ecclésiastique que vous attirerez sur vous les bénédictions du ciel et que votre association deviendra un instrument de bien dans les intérêts de la religion et de la patrie.

Je souhaite à votre association tout le succès qu'elle mérite. Je bénis votre œuvre et tous les membres de la société.

Votre dévoué en J.-C.,

† DONAT, archevêque d'Éphèse, délégué apostolique

ARCHEVÊCHÉ
DE
MONTRÉAL

Montréal, le 10 mars 1904

Aux membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.

MES JEUNES AMIS,

Je viens de lire les statuts de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française. Vous y énoncez vos intentions, le but que vous vous proposez et les moyens que vous allez prendre pour y atteindre. C'est clair et précis, chrétien et patriotique; je vous en félicite chaleureusement.

Je vois avec bonheur ces initiatives généreuses, parce qu'il me semble que la jeunesse en étudiant les graves questions qui intéressent le pays peut prendre une conscience plus nette du rôle qui l'attend. Nous aurions tort de nous fermer les yeux. Quoique le Canada ait échappé aux secousses qui ont ébranlé d'autres sociétés, les jours peuvent venir où les catholiques, s'ils veulent garder leurs positions, devront non plus seulement se laisser vivre, mais s'engager résolument dans la lutte. Pour cela il nous faut des hommes intelligents et sérieux, dont les convictions soient affermies par une solide instruction religieuse, formés depuis longtemps, par des études spéciales et par la pratique, à l'art si difficile de la parole publique et à la discussion des problèmes qui vont, un jour ou l'autre, se poser devant nous. Dans ces conditions je ne sais rien de plus utile qu'une association du genre de celle que vous voulez fonder, une association qui fera de ses réunions des réunions d'étude, acceptant religieusement la direction de l'Église, et qui préparera nos hommes de demain à la mission qu'ils devront exercer. Vous voyez sans peine les conséquences d'une organisation qui va enrôler dans ses rangs la jeunesse de notre pays. Sans appuyer inutilement sur le renouvellement religieux que j'y entrevois, il me semble que vous aurez contribué, pour votre part, à nous débarrasser de ce respect humain qui paralyse l'effort vers le bien. Vous contribuerez aussi, je n'en doute pas, à créer et à développer au milieu de nous l'esprit public. Il faudrait répéter à la jeunesse qui grandit ce qu'écrivait Ozanam en 1834: «Je voudrais l'anéantissement de l'esprit politique au profit de l'esprit social», parce qu'au-dessus de nos rivalités et de nos sympathies nous devons apprendre à mettre la prospérité de notre patrie.

Mettez-vous à l'œuvre, mes chers amis, ayez dans l'organisation et le recrutement de votre association un zèle d'apôtre.

Un jour, dans votre Confirmation, vous avez été consacrés les chevaliers de Dieu. J'aime à voir en vous un bataillon d'élite, que l'on trouvera, j'en suis sûr, sur toutes les frontières à défendre et toujours fier du drapeau de sa foi.

Je vous bénis, chers jeunes gens: que Dieu daigne accorder à vos efforts et à votre persévérance le plus grand succès.

† PAUL, archevêque de Montréal

Au mois de juin 1899, Léon XIII consacrait l'univers entier au divin Cœur de Jésus, et dans son encyclique récente, Pie X, nous ouvrant son âme apostolique, nous faisait cette confiance que tout l'effort de son ministère pontifical serait de restaurer encore davantage la société humaine dans le Christ, rédempteur des hommes. Et vous, jeunes gens, professant que les jours prospères de votre patrie seront dans la mesure de son attachement à la foi catholique, vous déclarez que, sous la bannière du Sacré Cœur grossissant et serrant vos rangs, vous ferez régner le Christ dans vos cœurs et dans votre pays. Le bruit de vos voix nous parvient donc comme un écho fidèle de l'exemple et de la parole donnée par le Saint-Siège.

Elles ne sont que trop fondées, les raisons que vous donnez de vos alarmes sur l'avenir du peuple *très chrétien* d'Amérique. Notamment la passion politique, le prosélytisme maçonnique, ce glissement plus universel sur les pentes de la volupté et de la convoitise impudentes altèrent l'antique esprit de nos ancêtres austères et pieux. L'Église réagit fortement contre cette dépravation de l'âme nationale. Combien de nos compatriotes, cependant, se désintéressant de nos destinées providentielles, refusent de donner dans le combat. Et notre jeunesse n'est-elle pas trop de cette église *dormante* dénoncée par un éloquent religieux?... Eh bien! votre association se donne pour utile mission d'enrôler les jeunes dans le cadre des militants et de les *entraîner* pour la victoire... Il me semble que j'ai raison de dire, en bénissant le bon Dieu, que votre association sera plus qu'une consolation, mais une force pour l'Église du Canada.

J'agrée votre association comme un gage entre autres, d'un avenir encore plus chrétien de mon cher pays.

† J.-THOMAS, archevêque d'Ottawa

Je suis charmé de voir que l'on veut organiser la jeunesse catholique pour la défense de l'Église et de toutes les causes qui intéressent la religion et la patrie canadienne, en dehors de l'esprit de parti. Ce sera un spectacle nouveau mais très réconfortant, et il est grandement temps que l'on s'y mette.

L'Église n'est militante ici-bas que parce que les ennemis du bien la jalourent et l'attaquent, elle ne demande qu'une chose: la liberté. Or, dans notre pays doté de si belles institutions politiques et plus libre que beaucoup d'autres, l'Église ne jouit pas d'une pleine et entière liberté... En 1890, la minorité catholique du Manitoba n'a-t-elle pas été injustement privée du système d'écoles séparées, consacré par vingt années de fonctionnement régulier et légal dans la province ?

Quelle a été dans cette circonstance si grave pour tout le Dominion, l'influence politique et sociale des catholiques du Canada dont la liberté était violée dans la personne de leurs frères du Manitoba ? — Malheureusement cette influence a été presque nulle, et en tout cas, elle a été inefficace; et cela, faute d'organisation... Allez donc de l'avant, chers jeunes gens, qui commencez la grande œuvre destinée à protéger et à revendiquer au besoin tout ce qui est justement cher aux catholiques et aux vrais patriotes dans notre cher Canada.

Les pratiques religieuses en commun et en public s'imposent à des croyants sincères: il faut savoir s'affirmer. L'étude approfondie des questions agitées parmi nous permettra d'agir par conviction et non sous le coup de la passion et de l'intérêt. Enfin rien de plus désirable et de plus urgent que l'action sociale des catholiques comme tels; cette action a été trop négligée jusqu'ici en face de l'organisation forte et active d'autres groupes de citoyens qui s'étonnent de nous trouver si divisés et qui se demandent si certains hommes publics catholiques croient bien à l'Église.

...En conséquence, c'est de bon cœur que je bénis le premier groupe de jeunes gens catholiques qui aura le courage et l'honneur d'arborer le drapeau d'une «Association catholique» se préparant à l'action sociale par la prière et l'étude.

Bon courage et en avant, Dieu le veut! Dieu le veut!

† ADÉLARD, *archevêque de Saint-Boniface*

L'étude des questions sociales est un des grands besoins de notre époque; partout on y attache, et avec raison, une importance capitale.

Votre Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-fran-

çaise me paraît, d'après ses règlements, répondre parfaitement à ce besoin; aussi serais-je bien heureux de la voir prospérer et produire les magnifiques résultats que vous êtes en droit d'en attendre.

L'étude sérieuse, la prière, la vie chrétienne, l'action conjointe de tous les membres de votre société, sous la direction de l'autorité religieuse, sont les moyens les plus efficaces pour arriver peu à peu à exercer une grande et salutaire influence au milieu de notre peuple; vous n'avez qu'à les mettre en pratique et le succès vous est assuré.

Je prie Dieu de répandre sur votre religieuse et patriotique entreprise ses plus abondantes bénédictions.

† L.-N., *archevêque de Québec*

L'œuvre que vous entreprenez me paraît digne de toutes les sympathies et de tous les encouragements. Du fond de mon âme je vous envoie tous les miens, en priant Dieu de la bénir comme elle le mérite, c'est-à-dire très largement... Laissez-moi vous exprimer l'espoir que, dans un avenir prochain l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française aura à Saint-Hyacinthe des groupes nombreux et florissants.

† MAXIME, *évêque de Saint-Hyacinthe*

Cette association me paraît de nature à faire un grand bien, en ralliant les jeunes intelligences de notre pays autour du but le plus noble et le plus élevé, celui de défendre la religion et la patrie. Pendant que d'autres nient le danger pour n'avoir pas à le conjurer; pendant que ceux-là se taisent pour n'être pas troublés dans leur insouciance et pernicieuse inactivité; vous, mesurant le péril qui nous menace, avec calme, mais avec une clairvoyante sincérité, vous vous préparez à la résistance et à la lutte. Vous groupez les forces, développez les énergies et disciplinez les volontés, afin qu'au moment opportun la vérité et le bien soient défendus, et l'erreur et le vice combattus. C'est une œuvre éminemment patriotique que vous entreprenez. Je prie Dieu de bénir vos nobles efforts, et de vous rendre victorieux de tous les obstacles que vous ne manquerez pas de rencontrer sur votre route. Je serai heureux que votre œuvre se répande dans mon diocèse, et particulièrement dans ma ville épiscopale.

† F.-X., *évêque des Trois-Rivières*

Que Dieu bénisse vos nobles aspirations! Que le Saint-Esprit soutienne votre courage dans les combats que vous aurez à livrer pour réussir dans votre louable entreprise!

† N.-Z., évêque de Pembroke

Travailler au «groupement des jeunes Canadiens français» et «les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie» c'est là, assurément, une œuvre bien méritante, une de ces œuvres sur lesquelles un évêque se sent heureux d'appeler les meilleures bénédictions du ciel.

Si vous êtes fidèles et persévérants, nous aurons la consolation de voir sortir des rangs de votre association des catholiques convaincus qui, en toutes circonstances, auront le courage de leurs convictions religieuses; des citoyens consciencieux incapables de sacrifier les droits de la justice à leurs intérêts personnels, le bien général de leur pays au bien particulier d'un parti. Les hommes de cette trempe, il faut bien l'avouer, se font, malheureusement, de plus en plus rares. Dieu veuille, chers amis, que l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française soit une pépinière féconde qui en augmente le nombre d'année en année!

† PAUL, évêque de Sherbrooke

Je m'associe de tout cœur aux éloges et aux encouragements adressés par Monseigneur l'archevêque de Montréal à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française. Je lui souhaite tout le succès possible.

† JOSEPH-MÉDARD, évêque de Valleyfield

Je vous souhaite succès dans votre patriotique entreprise.

† M.-T., évêque de Chicoutimi

J'applaudis au noble but que vous vous proposez: celui de grouper des immenses trésors d'énergie et de dévouement qui se trouvent dans la jeunesse sérieuse du pays pour les faire servir à la cause de l'honneur et de la religion... Je fais les vœux les plus sincères pour que votre association se développe et grandisse et qu'elle s'empare rapidement de toutes les plus nobles aspirations de la jeunesse catholique française au Canada.

† ÉMILE-J., évêque de Saint-Albert

Nouveaux témoignages d'approbation

ARCHEVÊCHÉ
DE
MONTRÉAL

Montréal, 20 décembre 1913

Monsieur le Dr Georges Baril,
Président général de l'A. C. J. C.

MON CHER AMI,

Votre lettre qui m'apporte vos vœux de bonne année et ceux de vos confrères, m'annonce aussi une nouvelle qui me réjouit: celle d'un congrès de votre association à Montréal, en juin 1914.

Ce sera votre manière — et je n'en vois pas de meilleure — de célébrer le dixième anniversaire de la fondation de cette association que j'ai eu tant de bonheur à bénir à son berceau, qui s'est magnifiquement développée dans nos divers diocèses, qui compte déjà à son crédit bien des gestes nobles et courageux, et sur laquelle nous savons pouvoir compter dans toutes les causes où la doctrine, la morale et le vrai patriotisme se trouvent intéressés.

Vous vous étiez tracé, en trois mots, un programme qui résumait vos devoirs de chrétiens: «Piété, étude, action.» Je vous rends volontiers ce témoignage que par la plume et la parole, dans l'intimité de vos cercles et dans vos manifestations publiques, dans les œuvres dont vous avez pris l'initiative, vous y avez été fidèles.

Vous n'avez eu peur, nulle part, d'affirmer votre foi de catholiques, et cette foi vous l'avez vécue. Jeunes gens, mes amis, je suis content et fier de vous.

Lors du congrès que vous teniez récemment aux Trois-Rivières, vous avez étudié, sous ses aspects multiples la question de l'éducation et de l'instruction. Quels beaux et solides travaux plusieurs d'entre vous ont donnés, et par des statistiques laborieusement recueillies, jointes à d'irréfutables arguments, comme vous avez victorieusement répondu aux détracteurs de nos écoles et de tout notre système d'enseignement!

De loin, je vous ai applaudis de tout cœur.

Maintenant, c'est le devoir social qui vous préoccupe, et vous vous proposez d'en faire le thème principal de vos études et de vos discussions à votre prochain congrès. Je vous en félicite. Rien ne me paraît plus important à l'heure présente.

Vous savez à quelles sources vous inspirer. L'Église vous éclaire

de ses sages et infaillibles enseignements. Elle vous indique la solution de tous les problèmes qui tourmentent l'esprit humain. Mettez en elle une filiale confiance. Elle orientera votre activité et votre zèle.

J'accepte avec plaisir la présidence d'honneur que vous m'offrez, et en formant des vœux ardents pour le succès de vos travaux, je vous réitère l'assurance de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

† PAUL, archevêque de Montréal

ARCHEVÊCHÉ
DE
QUÉBEC

Québec, le 6 novembre 1914

M. Oscar Hamel, N. P.,

Président du Comité régional québécois de l'A. C. J. C.

CHER MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Quelle réconfortante bienvenue m'a apportée votre aimable et vaillante lettre du 2 du présent mois, à mon retour de la Ville Éternelle! Je ne pouvais me rapatrier dans ma bonne ville de Québec sous des auspices plus rassurants et plus agréables. Où trouver, en effet, dans cette période de guerre quasi universelle, la paix et la sécurité, sinon dans notre chère patrie canadienne, et particulièrement dans notre vieille cité, qui garde toujours fidèlement les traditions de la foi et de l'honneur chrétien?

Et c'est vous, mon cher président, ce sont les nobles camarades enrôlés sous le drapeau de l'A. C. J. C. qui, avec la milice sacerdotale, êtes les plus dévoués gardiens de cet héritage sacré. Vous savez de quels ennemis est menacée la cité de Dieu, dans l'ordre religieux et social, et, malgré l'inexpérience dont votre modestie vous inspire l'aveu, vous avez su trouver, grâce à votre obéissance et à votre esprit de discipline, le secret d'une prudence et en même temps d'une persévérance qui assurent à ce que le zèle et l'entrain du jeune âge peuvent offrir d'excessif et d'inconstant le frein d'une modération salutaire. Vous avez fait vôtre la parole du Psalmiste: *Nisi Dominus custodierit civitatem, in vanum laboraverunt qui ædificant eam*. C'est donc à Lui, le Maître de la Cité chrétienne, que vous avez fait loyalement acte de foi et hommage; vous êtes ses chevaliers sans peur et sans reproche; ce sont ses intérêts que vous cherchez à faire prévaloir dans l'ordre social dont il est le principe et la fin suprême.

Ce programme, vous travaillez à l'exécuter par la parole et par l'action, par les œuvres de zèle et de bienveillance fraternelle,

d'abord les uns envers les autres, puis à l'égard de vos frères les pauvres de Jésus-Christ, et de ceux encore plus dignes de compassion qui souffrent de misères spirituelles ou morales, ou qui trouvent insupportable le joug de leur condition sociale.

Et, pour que votre travail soit efficace et complet, vous commencez, selon la leçon du Maître, à prêcher par l'exemple de la bonne conduite, de la piété franche et de la fervente prière. On connaît, en effet, ces veillées d'armes où, du couchant à l'aurore, vous montez la garde devant le Roi eucharistique dont vous voudriez hâter l'avènement parfait. On sait à quelles agapes divines vous retrempez votre ardeur et renouvez votre jeunesse comme celle de l'aigle pour planer sans faiblir dans les hautes régions du devoir et du sacrifice, pour affronter avec une vaillance toujours renaissante les fatigues de la lutte.

Dites donc à ces chers éphèbes de l'A. C. J. C., ma joie et ma consolation, qu'ils sont aussi mon espoir pour l'assainissement des masses populaires, pour la restauration dans le Christ des classes sociales en proie aux influences délétères du vice et de l'erreur.

Je vous bénis donc de tout mon cœur de Pasteur et de père; je vous bénis aussi d'une bénédiction toute spéciale de la part du Vicaire de Jésus-Christ, à qui j'ai raconté les prouesses de votre apostolat, et votre zèle louable pour la régénération de vos frères. Il vous connaît maintenant, le Très Saint Père, comme je vous connais moi-même, et, comme moi, il vous aime et vous bénit. Lui aussi, le successeur de Pierre, il compte sur vous pour être les apôtres de la vérité et de la vertu dans la sphère que vous assigne l'autorité de vos chefs spirituels et où vous rayonnez, par votre exemple, l'influence salutaire du Maître que vous servez.

Agréez, cher monsieur le président, l'assurance de mon paternel dévouement en N.-S.

† L.-N. card. BÉGIN, *archevêque de Québec*

ÉVÊCHÉ
DE
SAINT-ALBERT

Saint-Albert, Alta, 21 mars 1913

Monsieur le Secrétaire de l'A. C. J. C.,
1075, rue Rachel, Montréal.

BIEN CHER MONSIEUR,

Je vous suis très reconnaissant des sentiments que vous avez bien voulu m'exprimer en votre nom et au nom de votre jeune et brillante association.

Comme vous le savez, l'épiscopat, ici comme partout, compte

surtout sur la jeunesse: une jeunesse éclairée, pieuse et militante. C'est là que l'on trouve l'enthousiasme et la générosité dans les questions actuelles, avec toutes les garanties nécessaires du succès pour l'avenir.

Veillez donc vous faire aussi l'interprète de mes sentiments auprès de vos amis, et leur dire que je bénis leurs efforts et leurs aspirations vers le grand idéal qu'ils ont en vue: la rénovation de la société par le christianisme intégral.

Croyez-moi, bien cher Monsieur,

Votre tout dévoué en N.-S. et M. I.,

† Émile-J. LEGAL, O. M. I., *archevêque-élu d'Edmonton*

ARCHEVÊCHÉ
DE
SAINT-BONIFACE

Saint-Boniface, 30 juin 1913

Monsieur Arthur Saint-Pierre,

Vice-président de l'Association Catholique de la Jeunesse.

MONSIEUR LE VICE-PRÉSIDENT,

Le souhait des jeunes gens m'est aussi agréable que reconfortant. J'ai porté votre association dans mon cœur dès sa naissance à Saint-Boniface et mon plus grand désir est qu'elle vive et se développe pour le plus grand bien de notre foi ainsi que de notre belle langue.

«Fais ce que tu peux et non ce que tu rêves et tu feras ce que tu rêves.»

Puisse votre belle association faire de ces paroles de l'auteur du *Catholique d'action* un de ses principes d'action pour qu'elle persévère avec une indomptable énergie à combattre pour les bonnes causes. Un mouvement généreux est chose assez facile au cœur des jeunes; la persévérance dans l'effort est plus difficile; c'est pourtant une condition nécessaire du bien à accomplir.

Je compte sur le secours des prières des jeunes pour ma préparation au grand jour qui fera de moi un évêque, je l'espère.

Croyez-moi, Monsieur le vice-président,

Votre tout affectueusement dévoué,

Arthur BÉLIVEAU, *évêque-élu de Domitianopolis*

ÉVÊCHÉ
DE
JOLIETTE

Joliette, 13 novembre 1913

Monsieur le docteur G.-H. Baril,
Président de l'A. C. J. C., Montréal.

CHER MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Malgré le retard que je mets à en accuser réception, veuillez croire que votre bonne lettre du 9 octobre ne m'a pas trouvé ni laissé indifférent à la bienveillance avec laquelle vous m'appreniez les sentiments de votre chère association, ainsi qu'à la demande que vous m'y adressiez d'une bénédiction toute spéciale. J'ai accepté cet hommage de piété filiale et de dévouement envers la sainte Église dont je devenais, quoique bien indigne, un des chefs, par l'onction sainte. Je vous ai immédiatement béni vous et vos bien-aimés camarades.

Et mon grand désir serait de voir l'A. C. J. C. étendre ses rameaux dans mon diocèse, où grâce à Dieu, il serait facile de recruter des jeunes gens et de les préparer à l'action catholique qui s'impose.

Les excellents religieux Clercs de Saint-Viateur qui dirigent la plupart des institutions d'éducation de notre jeunesse jolietaine nous aideront dans ce travail.

Nous comptons aussi sur l'expérience des vaillants camarades du Comité central.

Agréez encore une fois, cher monsieur le président, mes sincères remerciements et l'assurance de mon religieux dévouement.

† GUILLAUME, évêque de Joliette

ARCHEVÊCHÉ
OTTAWA, ONT.

Ottawa, le 14 août 1913

Monsieur Guy Vanier,
Secrétaire-correspondant du Comité central de l'A. C. J. C.,
Montréal.

CHER MONSIEUR,

Veuillez transmettre aux membres du Comité central de l'A. C. J. C. mes sincères remerciements pour les félicitations et les

bons souhaits qu'ils veulent bien m'adresser par votre entremise.

Je connais depuis longtemps votre belle association pour l'avoir vue à l'œuvre plus particulièrement ici, à Ottawa.

Veuillez être assuré à l'avance, cher monsieur, de toute ma bonne volonté pour la diffusion de votre société dans le nouveau diocèse de Mont-Laurier.

Agrérez, cher monsieur, mes salutations respectueuses et croyez-moi,

Votre tout dévoué en N.-S.,

F.-X. BRUNET, *évêque-élu de Mont-Laurier*

ÉVÊCHÉ
DES
TROIS-RIVIÈRES

Bon nombre d'entre vous connaissent déjà l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, qui existe dans notre pays depuis bientôt dix ans. Les œuvres qu'elle a accomplies l'ont signalée à l'attention de tous ceux qui suivent notre mouvement religieux et social. En particulier, l'important congrès qu'elle a tenu en notre ville aux derniers jours du mois de juin, a donné l'impression qu'elle est une puissance nouvelle, qui s'avance par les droits sentiers, forte de la bénédiction de l'Église, dont elle accepte loyalement la direction, et désireuse d'apporter aux bataillons de l'armée catholique le renfort «d'une génération militante de catholiques sociaux». Cette association aspire à enrôler dans ses rangs l'élite de toute notre jeunesse. Elle veut être pour la jeune génération une école de formation personnelle, un foyer d'éducation religieuse, morale, pratique, sociale. Des natures aptes à subir son action et à garder son empreinte, elle fait des caractères forts et des esprits cultivés, qui ne tardent pas à révéler leur valeur et à émerger au-dessus de la foule. L'Association assume donc la noble tâche de donner à la patrie canadienne des catholiques intègres, qui sachent proclamer courageusement leur foi, et en pénétrer assez profondément leur vie pour la rendre conforme en tous points à l'affirmation de leur catholicisme.

Cette tâche si haute, et qui marque le signe d'une si grande espérance, l'Association a déjà commencé de l'accomplir. En moins de dix ans, elle a doté notre pays d'une phalange de jeunes hommes, qui semblent bien être de la race des «catholiques à toute épreu-


ve», que Pie X déclare nécessaires aux exigences sociales de notre temps.

De ces jeunes gens, il y a quelques-uns parmi ceux de notre diocèse. Mais ils sont trop peu, et nous avons besoin qu'ils soient en plus grand nombre. L'Association de la Jeunesse française, sœur aînée de la nôtre, a recruté 130,000 membres dans les diocèses et dans les paroisses de France. Le sol canadien n'a besoin, pour produire une aussi belle moisson, que d'être remué laborieusement et de recevoir la semence appropriée.

Il nous semble que chaque paroisse de quelque importance devrait avoir un cercle d'études affilié à l'Association de la Jeunesse. On se trompe si l'on croit qu'il faut pour cela beaucoup de jeunes gens. C'est une élite qu'il s'agit de créer. Cinq ou six jeunes gens bien choisis suffisent pour commencer. Ceux-là bientôt, par leurs paroles et par leurs exemples, entraîneront les légers et les indécis, c'est-à-dire la masse. Le meilleur travail du cercle consiste en une conversation préparée par le directeur avec ses jeunes gens sur un sujet quelconque. Pas de discours ni de conférence écrite. Tout au plus, un résumé de la conversation, fait par l'un des membres, et rapporté à la séance suivante. Les sujets se tirent de préférence des faits journaliers, discours publics, écrits de journaux, événements saillants, etc.

Après un certain temps, ce premier noyau fait appel, dans des réunions périodiques, aux meilleurs éléments qui restent. On disserte sur les intérêts moraux et matériels, on aborde peu à peu les questions du jour, on fait de l'apologétique pratique. Les membres s'encouragent, prennent conscience de leurs forces, et graduellement le cercle s'est dilaté, de manière à comprendre toute la fleur de la jeunesse paroissiale. Dans les centres plus considérables, dans les villes par exemple, il est bon de joindre aux études, de la gymnastique, du chant ou de la musique, en ayant soin toutefois de prévenir les abus qu'engendrent souvent ces sortes d'exercices, et de ramener sans cesse au but, qui est de faire de vrais et solides chrétiens.

Jeunes gens, vous êtes naturellement enthousiastes et généreux : c'est l'un des privilèges de votre âge. Quand votre âme s'est ouverte à l'idéal, elle se porte de toute son ardeur juvénile vers le bien entrevu. Plus que bien d'autres, vous êtes capables de sacrifices, de dévouement, et vous devenez facilement actifs et disciplinés, dociles et prudents. Il importe grandement que d'aussi



précieuses ressources ne restent pas inexploitées, que les réserves d'énergie et de dévouement qui sommeillent au fond de vos cœurs soient mises en pleine valeur dans un temps où la religion et la patrie ont besoin de défenseurs intrépides. A l'œuvre donc! Déployez ce courage qui est votre gloire. *Exultatio juvenum fortitudo eorum* (Prov. 20-29), et préparez ainsi dans le travail et le sacrifice, la victoire de Dieu qui sera aussi votre triomphe, *dato suis signo Dei victoriae* (II Mach. 13-15).

† F.-X., évêque des Trois-Rivières

Lettre pastorale, 1er janvier 1914

ARCHEVÊCHÉ
D'OTTAWA

Ottawa, 26 juin 1914

Monsieur le docteur G.-H. Baril,
Président général de l'A. C. J. C.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Il m'est bien agréable de vous écrire, malgré l'impossibilité pour Monseigneur l'Archevêque d'assister à votre congrès de Montréal. Monseigneur est encore à Rome pour sa visite *ad limina*. Je présume ses regrets.

Mais la pensée de vous écrire me rappelle les beaux jours du congrès d'Ottawa. Il me semble vous revoir et vous entendre. Depuis ce temps, je vous ai suivi partout en Europe et au Canada.

Il m'est très agréable de vous dire les vœux sincères que je forme pour votre congrès. J'ai déjà prié M. l'abbé R. Lapointe de faire au moins une apparition à vos fêtes pieuses et intéressantes. J'applaudis à l'avance toutes vos décisions et je vous remercie de tout mon cœur pour le passé et pour toutes les espérances que vous donnez à l'Église, qui est toujours si heureuse de vous bénir.

A vous, cher et aimable président, mes félicitations et mes meilleurs souhaits. Je prie le Père du ciel de vous bénir et toute la Jeunesse Catholique du Canada.

Bien à vous en N.-S.,

J.-O. ROUTHIER, V. G.

ÉVÊCHÉ
DE
SAINT-JEAN

Saint-Jean, N.-B., ce 12 juin 1915

Monsieur G.-H. Baril, M. D.,
Président de l'A. C. J. C., Montréal.

MONSIEUR,

Votre lettre du 31 mai dernier m'est arrivée il y a quelques jours. Je suis très honoré et profondément touché de la gracieuse et pressante invitation que vous avez bien voulu m'adresser au nom de l'A. C. J. C., dont vous êtes le digne et très actif président général.

Il ne me sera pas possible d'assister à votre réunion du 27 juin, à l'Université Laval. J'en suis vraiment peiné et je vous prie d'exprimer mes regrets à Monseigneur de Montréal et à votre Comité central, dont la bienveillante invitation me fait beaucoup plaisir.

Je me réjouis de l'heureuse et sympathique pensée que vous avez eue de consacrer toute une séance de votre comité au petit peuple martyr que la divine Providence a voulu relever de ses ruines pour lui permettre de prendre sa place à côté de la grande famille canadienne-française, dont la noble figure nous sert d'exemple et d'encouragement. Unis par les liens d'une commune origine, les Acadiens et les Canadiens français ont les mêmes problèmes à résoudre, les mêmes intérêts à défendre.

Daignez agréer, Monsieur le Président, mes remerciements bien sincères pour l'intérêt que vous nous portez, et croyez-moi toujours,
Votre tout dévoué en N.-S.,

† E.-A. LEBLANC, évêque de Saint-Jean

ÉVÊCHÉ
DE
SHERBROOKE

Sherbrooke, 18 octobre 1914

A Monsieur le docteur G.-H. Baril,
Président général de l'Association Catholique de la Jeunesse
Canadienne-française, 1075, rue Rachel, Montréal.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL,

Votre bonne lettre offrant à l'évêque-auxiliaire de Sherbrooke vos hommages, ainsi que les félicitations de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française m'a profondément touché.

Je vous prie de recevoir pour vous-même et de transmettre à votre association l'expression de ma plus cordiale reconnaissance.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal, en faisant connaître l'intérêt qu'il porte à votre œuvre, n'a fait que traduire, je n'en doute pas, les sentiments de l'épiscopat entier, qui compte sur une association comme la vôtre pour assainir les idées, stimuler le courage et faire aimer tout ce que la patrie et la religion ont de sacré.

C'est avec joie que, répondant à votre désir, j'appelle les bénédictions de Dieu sur votre association, sur ses membres et sur leurs travaux.

Dans ces sentiments, je demeure entièrement dévoué à votre œuvre.

H.-O. CHALIFOUX, V. G., Adm.

ÉVÊCHÉ
DE
SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, le 15 mai 1916

BIEN CHERS COLLABORATEURS,

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française a décidé de tenir son prochain congrès à Saint-Hyacinthe. Ces assemblées auront lieu, dans la salle académique du Séminaire, depuis le 30 juin jusqu'au 2 juillet inclusivement. Par une faveur spéciale, tous ceux qui s'intéressent à l'Association et à ses travaux seront admis sans frais aux séances publiques ou privées.

Je n'ai pas besoin de vous présenter l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française. Vous connaissez tous le but religieux et patriotique, qu'elle poursuit: Témoins édifiés de son action partout bienfaisante, vous savez apprécier les Cercles qu'elle a déjà établis dans le diocèse. En effet, depuis que l'Association est fondée, Saint-Hyacinthe a toujours possédé, soit au Séminaire, soit dans la ville, un groupe de ces jeunes gens. Aujourd'hui, je suis heureux de le constater, l'Union régionale ou diocésaine, après avoir complété son organisation, travaille avec énergie. Huit Cercles sont déjà fondés ou en voie de formation. C'est mon grand désir, — et ce sera ma joie, — de constater l'établissement de plusieurs autres, dans les paroisses importantes du dio-

cèse. Une mentalité plus catholique et plus française sera ainsi formée. Et alors, parmi les jeunes gens qui en seront doués, l'Église et la nationalité trouveront leurs meilleurs soldats pour les luttes qu'elles sont obligées de soutenir.

En choisissant Saint-Hyacinthe pour le siège de son prochain congrès, l'Association Catholique de la Jeunesse a voulu sans doute donner à tous nos Cercles un encouragement fraternel. C'est un honneur et un bien qu'elle procure ainsi au diocèse. En la remerciant, je me fais un devoir de lui souhaiter une cordiale bienvenue, d'implorer la bénédiction de Dieu sur ses travaux, de lui donner l'assurance de mon affection et de mon dévouement.

La question que le Comité central a mise au programme est de la plus haute actualité. Après avoir étudié, les années passées, le *Système scolaire de la province de Québec* et le *Devoir social au Canada français* il importait de ne plus tarder à examiner une question de tout premier ordre, à savoir: *l'Agriculture, ses avantages, ses obstacles, ses remèdes*. En consacrant tout un congrès à l'étude de cette question, l'Association Catholique de la Jeunesse a voulu rappeler à trop de distraits que l'agriculture, pour nous, Canadiens français, reste toujours la grande force qui a sauvé et sauvera notre race

Les causes de ce mal national sont nombreuses et variées. Les remèdes qu'il convient de prendre, pour le guérir, sont peut-être délicats et d'application difficile. Ce sera la tâche du prochain congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse de rechercher ces causes et d'indiquer les meilleurs remèdes. Il y a une éducation rurale à entreprendre. Que de préjugés à faire disparaître! Que de travers à corriger! Cette lourde tâche demande le concours de toutes les bonnes volontés.

L'Association Catholique de la Jeunesse, en entreprenant ce travail, continue son œuvre religieuse et patriotique. Vous ferez bien, si vous en avez la facilité, de prendre part à ces séances d'études. Invitez-y vos cultivateurs, et en particulier vos jeunes gens. Ils en retireront un grand profit pour leurs futurs travaux, surtout un plus fidèle amour pour la bonne et vieille terre.

Veillez lire cette lettre à votre prochain prône et recevoir l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† Alexis-Xyste, évêque de Saint-Hyacinthe

Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

CE QUE NOUS VOULONS

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française a pour but d'opérer le groupement des jeunes Canadiens français et de les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie.

L'importance et la nécessité d'une entreprise de cette nature ne saurait être contestée à l'heure actuelle. Grâce à Dieu, nous n'avons pas encore à gémir sur les maux qui accablent d'autres sociétés moins heureuses que la nôtre. Notre peuple a conservé la pureté et la simplicité de ses mœurs; il garde au fond de son cœur l'attachement à ses traditions de foi et de patriotisme. Mais à côté de ces signes consolants apparaissent des symptômes évidents de faiblesse et de trop justes sujets d'alarme. Il suffit de mentionner l'importation dans notre pays et l'infusion dans les esprits d'idées fausses et de doctrines malsaines par une presse oublieuse de ses devoirs, par des livres et des théâtres immoraux; l'enrôlement des nôtres dans les sociétés maçonniques et d'autres associations non moins suspectes au service d'intérêts étrangers et de pouvoirs occultes antichrétiens; l'incapacité et la faiblesse d'un grand nombre de nos hommes publics en présence des obligations religieuses et du devoir civique; l'idéal politique rabaisé au niveau des intérêts pécuniaires, et l'arène politique presque totalement vouée aux chicanes de partis et à la lutte vulgaire des égoïsmes personnels; le devoir social trop souvent méconnu de ceux qui possèdent l'influence, le talent et la fortune; enfin le manque de cohésion des forces catholiques réduisant à l'impuissance les rares bonnes volontés qui se dévouent effectivement à la religion et à la patrie.

Pour lutter contre tous ces dangers, pour préparer la victoire, il faut l'association, le groupement des forces vives; il faut que ceux que l'intérêt n'a pas encore séduits se reconnaissent et se comptent, pour ensuite marcher en rangs serrés dans une action

commune mise au service de la cause menacée de la foi et de la patrie. Si chacun doit faire sa part dans cette œuvre, il faut — et cette conclusion s'impose à notre conscience comme un devoir — le groupement de la jeunesse canadienne-française.

Pour réaliser ce groupement d'une façon efficace et fructueuse, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française fait appel et ouvre ses rangs à ceux des jeunes qui croient au catholicisme et à son efficacité universelle pour le bien des individus et des sociétés, à la race canadienne-française et à sa mission providentielle; à ceux qui ont conscience des dangers que courent et notre foi catholique et notre race canadienne-française et qui se sentent *en vérité* le courage de se préparer à combattre pour le triomphe de l'une et de l'autre.

Les membres de l'Association tiennent pour certain que la pratique intégrale du catholicisme, c'est-à-dire *un catholicisme vécu par l'individu et par la société*, est le remède à tous les maux et la source de tous les progrès de la société et des individus.

Ils croient en outre que le progrès de la race canadienne-française est d'une façon spéciale attachée à sa fidélité à la foi catholique, qui est un de ses éléments essentiels et spécifiques.

En conséquence ils professent la soumission la plus absolue à l'autorité de l'Église et l'attachement le plus inviolable aux directions du Saint-Siège.

L'Association est surtout une œuvre de formation personnelle. Elle invite ses membres à employer, pour opérer en eux-mêmes ce travail de préparation, un triple moyen: la *piété*, l'*étude* et l'*action*.

1. — La *piété*, parce que la vertu seule peut inspirer le dévouement et dominer les égoïsmes humains, et que c'est la piété qui appellera la bénédiction d'en haut sur leurs travaux et sur les œuvres auxquelles ils dévoueront leur vie.

2. — L'*étude*, parce qu'elle donne la science, qui est l'une des grandes puissances qui conduisent les hommes; l'*étude*, parce que c'est lutter au hasard et sans profit, parce que c'est souvent compromettre la vérité et le droit que de dépenser ses forces pour des principes ou pour des causes dont on n'a pas entièrement saisi la valeur ou la portée; l'*étude* donc des principes, puisque toutes les questions d'ordre pratique ont leur fondement et leur racine dans des questions d'idées; mais aussi l'*étude* des faits et des réalités concrètes, sans laquelle toute solution pratique et durable des problèmes de notre temps n'est qu'une chimère.

3. — L'*action*, aussi variée que les circonstances, les carac-

tères et les conditions; l'action par la plume et par la parole, non moins que par l'exemple de la vie; action tendant surtout à la diffusion des croyances et des doctrines dans lesquelles ont foi les membres de l'Association, mais capable aussi à l'occasion de concourir directement à la défense des intérêts religieux et nationaux; action dans laquelle les jeunes gens acquerront l'expérience des hommes et feront comme l'apprentissage de la vie militante à laquelle l'Association veut les préparer.

Au reste, à cela se résument tous les devoirs des membres. Il suffit, pour le devenir, de vouloir faire dans sa vie une part à la piété, à l'étude et à l'action dirigées vers le but de l'Association.

Toutefois l'Association préfère les manières collectives de prier, d'étudier et d'agir et elle s'efforce de les faciliter à ses membres. La prière collective rend plus étroite et plus profonde l'union des cœurs. L'étude poursuivie en commun fait l'union des esprits; elle est plus attrayante, plus facile et plus complète. L'action faite dans une entente commune voit sa force décuplée; le dévouement mis en commun attache pour la vie au bataillon dans lequel on sert et au drapeau qui mène à la bataille.

L'Association voue un culte spécial au Cœur sacré de Jésus-Christ, qui, d'après l'enseignement de Léon XIII, veut, en ce XXe siècle, établir son règne bienfaisant sur toutes les sociétés et qui doit régner spécialement sur le Canada français, depuis longtemps déjà dévoué à son service. La fête du Sacré Cœur est en conséquence choisie comme la fête patronale de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.

STATUTS GÉNÉRAUX

De l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française

1. — L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française a pour *but* d'opérer le groupement des jeunes Canadiens français et de les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie. ✓

2. — L'A. C. J. C. a pour *principes* la soumission à l'autorité de l'Église et l'attachement aux directions du Saint-Siège; elle se place sous la tutelle du Souverain Pontife et de NN. SS. les Évêques. ✓

3. — L'A. C. J. C. a pour *moyens* la piété, l'étude et l'action. ✓

4. — Pour être *membre* de l'A. C. J. C., il faut: 1° être catholique et Canadien-français; 2° avoir au moins 15 ans; 3° signer la formule d'adhésion; 4° être porteur d'une carte de membre qui se renouvelle chaque année. ✓

5. — L'A. C. J. C. se compose de *groupes* et de *membres isolés*. ✓

6. — En entrant dans l'A. C. J. C., les *membres isolés* contractent l'obligation: 1° d'assister chaque mois à une messe aux intentions de l'Association; 2° de payer la cotisation annuelle; 3° de s'abonner au bulletin de l'Association. ✓

7. — L'A. C. J. C. est dirigée par un *Conseil fédéral* et par un *Comité central*. ✓

GROUPES

8. — Le *groupe* est une société de jeunes gens régulièrement constituée et reconnue par l'A. C. J. C. Il se gouverne par ses propres statuts et possède une autonomie parfaite pour tout ce qui concerne sa vie intérieure.

9. — Le Comité central prononce l'affiliation d'un groupe et lui remet son diplôme, lorsqu'il a constaté que ce groupe compte

au moins dix membres, que ses règlements renferment une adhésion formelle aux statuts de l'A. C. J. C., et qu'ils ne contiennent rien d'opposé à son esprit. Cependant si un groupe d'au moins cinq membres demande son affiliation et s'il a rempli les autres conditions requises, le Comité central, après enquête, a pouvoir discrétionnaire sur cette demande. Les amendements que les groupes apportent à leurs statuts doivent être soumis au Comité central.

10. — Autant que possible, chaque groupe doit avoir un aumônier.

11. — Les statuts du groupe doivent établir un lien de piété entre ses membres.

12. — Chaque groupe organise dans son sein un cercle d'études dont les travaux sont en harmonie avec la fin et le programme de l'Association.

13. — Le groupe nomme un membre correspondant, chargé de le tenir en relations suivies avec le Comité central.

14. — Le groupe fait un rapport mensuel, et envoie, chaque année, au Comité central la statistique de ses membres, de ses réunions, des séances du cercle d'études et un rapport général des travaux accomplis pendant l'année.

15. — Les élèves des classes supérieures des collèges peuvent, avec l'assentiment des autorités locales, former des groupes de l'A. C. J. C. Il appartient aux mêmes autorités de déterminer un programme d'études en rapport avec les travaux de classes des membres de ces groupes.

16. — Tout groupe en règle avec l'A. C. J. C. a le droit d'être représenté dans le Conseil fédéral. Il peut choisir son délégué parmi les membres d'un autre groupe.

17. — Le délégué a une, deux, trois ou quatre voix, suivant qu'il représente un groupe de dix, trente, cinquante ou soixante-dix membres. Aucun délégué d'un seul groupe ne peut cumuler plus de quatre voix.

18. — Annuellement, le groupe doit faire parvenir au Comité central une somme suffisante pour solder l'abonnement au bulletin et la cotisation de chacun de ses membres.

UNIONS RÉGIONALES

19. — L'*Union régionale* se compose des groupes d'un territoire déterminé. Elle a pour but d'entretenir entre ces groupes un lien plus étroit, de mieux servir les intérêts qui sont propres à la région, et de seconder plus efficacement l'action générale de l'Association.

20. — Le territoire assigné à l'Union régionale est le diocèse. Cependant, hors de la province de Québec, le Comité central peut autoriser, pour des raisons d'intérêt local, une délimitation différente, sauf à rétablir l'Union dans ses bornes ordinaires quand les circonstances le permettront.

21. — Le Comité central ne peut autoriser la création d'une Union que lorsqu'il existe au moins cinq groupes dans la région, et que la demande en est faite par la majorité de ces groupes. L'Union constituée, tous les groupes de la région en font nécessairement partie.

22. — L'Union est administrée par un *Conseil régional*, et par un *Comité régional*.

23. — Le *Conseil régional* est l'assemblée des représentants des groupes de la région, et des membres du Comité régional. Il se réunit au moins une fois par année. Tous les groupes y envoient des délégués en nombre égal; ce nombre est fixé par règlement de l'Union régionale et ne doit jamais dépasser cinq. Le Comité central, qui est invité à toutes les réunions du Conseil, a voix consultative seulement. Tous les membres de l'Association qui habitent dans le territoire de l'Union y ont également voix consultative.

24. — Les membres du Comité régional sont élus pour un ou deux ans par le Conseil régional. L'aumônier de l'Union, nommé par l'Ordinaire du diocèse, fait de droit partie du Comité.

25. — Chaque année, le 15 décembre et le 15 mai, le Comité régional adresse au Comité central un mémoire où il expose la situation de l'A. C. J. C. dans la région.

26. — L'Union régionale peut adopter des règlements. Ces règlements et leurs amendements n'entrent en vigueur qu'après avoir été reconnus, par le Comité central, conformes aux Statuts de l'A. C. J. C.

CONSEIL FÉDÉRAL

27. — Le *Conseil fédéral* se compose des délégués des groupes et des membres du Comité central.

28. — Le Conseil fédéral connaît des intérêts généraux de l'A. C. J. C., il vote les statuts et leurs modifications, et, tous les deux ans, il procède à l'élection des membres du Comité central.

29. — Dans les délibérations du Conseil fédéral, en cas de partage égal, la voix de l'aumônier-directeur est prépondérante.

30. — Le Conseil fédéral se réunit une fois l'an. Il peut être convoqué extraordinairement à la demande motivée de la moitié des groupes affiliés.

31. — Tous les membres de l'A. C. J. C. ont voix consultative dans les délibérations du Conseil fédéral.

COMITÉ CENTRAL

32. — Le *Comité central* représente et dirige l'A. C. J. C. Il tient son mandat du Conseil fédéral, dont il est chargé d'exécuter les décisions et à qui il doit rendre compte de son administration à la réunion annuelle des délégués.

33. — Il se compose de l'aumônier-directeur, du président, de deux vice-présidents, du secrétaire, du trésorier, de deux secrétaires-correspondants et de l'administrateur du *Semeur*, le bulletin officiel de l'A. C. J. C.

34. — L'*aumônier-directeur* est le représentant officiel de l'autorité de l'Église dans l'A. C. J. C. Il est nommé par l'Ordinaire du lieu où se trouve le siège de l'Association.

35. — Tous les autres membres du Comité central sont élus par le Conseil fédéral pour une période de deux ans, sauf l'administrateur du *Semeur*, qui est choisi par le Comité central.

36. — Le président et les deux vice-présidents sont désignés par le Conseil fédéral; le Comité central répartit lui-même les autres fonctions entre les autres membres élus.

37. — Le *président* pourvoit à l'exécution des décisions du Conseil et du Comité. Il est aidé, et au besoin, suppléé par les vice-présidents. ✓

38. — Le *secrétaire* dresse le procès-verbal de chacune des séances du Comité et du Conseil, tient la statistique des groupes et des membres isolés de l'Association. Il est dépositaire des archives. ✓

39. — Le *trésorier* tient l'état de la caisse et perçoit les cotisations. Il rend compte de sa gestion tous les trois mois au Comité et annuellement au Conseil fédéral. ✓

40. — Les *secrétaires-correspondants* entretiennent des relations suivies avec chacun des groupes de l'A. C. J. C.

41. — Le Comité central se réunit au moins une fois par mois. Le quorum est de cinq membres, plus l'aumônier-directeur qui peut cependant permettre de procéder en son absence.

42. — Quand une absence se produit dans le Comité central, les membres du Comité y pourvoient provisoirement en nommant un autre membre qui remplit la charge vacante jusqu'à la prochaine réunion du Conseil fédéral.

43. — Les membres sortant de charge sont rééligibles. Pour être élu membre du Comité central, il faut faire partie d'un cercle depuis au moins dix mois. ✓

ÉLECTIONS DU COMITÉ CENTRAL

44. — A la séance du Conseil fédéral qui précède les élections, les délégués nomment parmi eux une commission de trois membres, auxquels est adjoint l'aumônier-directeur, chargée de préparer pour la séance suivante, à titre de suggestion seulement, une liste de douze candidats dont les quatre premiers sont spécialement désignés pour la présidence et les vice-présidences.

45. — L'aumônier-directeur, préside l'élection assisté d'un secrétaire choisi dans l'assemblée.

46. — Après lecture des noms suggérés, les membres du Conseil fédéral votent au scrutin pour le choix du président d'abord. Si du premier coup aucun candidat n'obtient la majorité absolue, on

recommence le vote avec trois candidats, puis avec deux seulement s'il y a lieu.

47. — Pour l'élection des vice-présidents, chacun inscrit deux noms sur son bulletin. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue des voix, où si l'un d'eux seulement réussit à l'obtenir, on fait un second tour de scrutin; il ne reste alors sur les rangs qu'un nombre de candidats double du nombre des positions vacantes; dès qu'il y a eu ballottage la majorité relative suffit.

48. — L'élection des quatre autres membres du Comité central se fait suivant la règle énoncée dans l'article précédent.

49. — Lorsque des vacances se sont produites au Comité central, le Conseil fédéral procède à l'élection des titulaires des seules charges restées vacantes ou occupées provisoirement par des membres choisis en dehors du Comité. La commission d'élection suggère quatre, six ou huit noms suivant qu'il y a une, deux ou trois vacances à remplir.

CONGRÈS

50. — Les *congrès* sont des réunions solennelles destinées à développer la vie de l'A. C. J. C., à propager ses idées et à manifester ses progrès. Ce sont des assemblées sans périodicité, et qui n'ont aucun mandat législatif.

51. — Les séances solennelles du congrès sont ouvertes au public. Le Comité central peut inviter des personnages distingués et favorables aux tendances de l'A. C. J. C. à y adresser la parole aux congressistes.

52. — Les séances d'études peuvent être privées ou publiques. Les commissions d'études n'ont aucun pouvoir législatif, mais leurs vœux doivent être transmis au Conseil fédéral et au Comité central, à qui il convient de s'en inspirer dans la direction et l'administration de l'A. C. J. C.

53. — La présidence d'honneur du congrès est toujours offerte à l'évêque du diocèse dans lequel a lieu le congrès.

54. — Le programme du congrès doit toujours contenir des manifestations publiques de piété, comme l'audition collective

d'une messe ou l'assistance en corps à quelque autre cérémonie religieuse.

AUTRES DISPOSITIONS

55. — L'année de l'A. C. J. C. commence le 1er septembre. Les cotisations annuelles et les abonnements au bulletin doivent être payés avant le 1er novembre de chaque année.

56. — La cotisation et l'abonnement au bulletin sont de 50 sous chacun (\$1 par membre). Les membres des groupes des collègues ont droit à une remise de 50%.

57. — L'A. C. J. C. donne le titre de «membres d'honneur» à des hommes éminents par leur foi et leur patriotisme, dont le patronage lui est un appui moral. Elle peut accorder le même titre aux généreux bienfaiteurs qui lui viennent en aide par d'importants secours pécuniaires.

58. — Les statuts ne peuvent être modifiés qu'avec l'assentiment des deux tiers des délégués présents au moment du vote. ✓

59. — Aucune motion ne peut être présentée devant le Conseil fédéral sans qu'avis en ait été donné au Comité central un mois d'avance et que le texte autorisé de la motion ait été publié dans le *Semeur* ou communiqué aux groupes affiliés. ✓

GROUPES D'AVANT-GARDE

Par décision du Conseil fédéral de 1916, jugeant qu'il est dans l'intérêt de l'A. C. J. C. de favoriser la fondation d'avant-gardes et d'établir avec elles des relations suivies, le Comité central est autorisé à faire des règlements pour la régie de ces avant-gardes.

Formule d'Adhésion à l'A. C. J. C. prescrite par
l'article 4 des Statuts

Après avoir pris connaissance des statuts et règlements de l'*Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française*, après m'être instruit du but qu'elle poursuit et des principes qui l'inspirent, je, soussigné, demande à être inscrit au nombre des membres de l'A. C. J. C.

Je déclare être catholique et Canadien-français. Je déclare vouloir me conformer aux règlements de ladite Association, et travailler, par les moyens qu'elle propose, à la réalisation de son œuvre.

Je m'engage en particulier à toujours mettre les intérêts de la foi catholique et de la race canadienne-française au-dessus des intérêts d'un parti politique quelconque.

Cercle.....

Signature

Adresse

Date 191.....

NOTE. — La formule doit être signée et envoyée au Secrétariat général de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal.

F
F
li
v
n

d
d
g

in
fa
qu

m
lo
di
tu
dit
pé
a f
hal
den
à l
en
reli
sec
ciét
:
tion
mis

Programme d'études proposé aux groupes de l'Association

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française prescrit à ses membres l'étude comme moyen indispensable de préparation à une vie militante. Les Statuts imposent à chaque groupe la formation et le maintien d'un cercle d'études. Sur quoi doivent porter ces travaux des membres et des groupes que les Statuts ne précisent pas ?

Le choix de ces travaux doit être déterminé par la fin même de l'Association. Tout sujet d'étude capable d'aider à préparer des défenseurs à la religion et à la patrie doit entrer dans le programme d'études de l'Association.)x

Certains sujets généraux se rattachent plus directement aux intérêts que l'Association a à cœur de défendre. Il sera utile d'en faire ici l'énumération. Nous entrerons même dans le détail de quelques points plus importants.

1° Au premier rang il faut placer les questions religieuses: dogme, morale, discipline, histoire, le tout considéré au point de vue apologétique. Cherchons la science de la religion sans doute, mais étudions-la surtout en vue de la défendre à l'occasion. Le cercle d'études doit façonner des défenseurs à la vérité, plutôt que des érudits profonds et subtils. Il faut, en particulier, que les esprits se pénétrant du rôle social de l'Église dans le monde, de ce qu'elle a fait notamment pour le peuple canadien-français. Il faut encore habituer les intelligences au discernement des subtiles erreurs modernes, naturalisme, libéralisme, à la juste appréciation des appels à la liberté de conscience, à la liberté des cultes. On apprendra en quoi consiste la tolérance chrétienne de l'erreur et des fausses religions. Enfin on étudiera d'une manière spéciale les menées des sectes maçonniques, inventées pour détruire la religion, et des sociétés suspectes qui secondent leurs coupables efforts.

2° Immédiatement après la question religieuse, la *question nationale*, étudiée à la lumière des enseignements de notre histoire: mission providentielle des Canadiens français; aptitudes de notre

race; ressources de notre sol; nos droits à sa possession; la nécessité de rester fidèles à notre tradition et de garder notre entité distincte; nos obligations coloniales; notre position en présence des autres races et à l'égard du pouvoir fédéral; notre rang parmi les nations sous le rapport de l'éducation, du commerce, etc.; un patriotisme purement canadien-français; une autonomie toujours plus grande; la résistance à toute tentative d'absorption; dangers de la partisanerie politique; privilèges garantis par le traité de Paris et par l'Acte de la Confédération; la langue française; la liberté religieuse reconnue par la charte du pays. Voilà un vaste champ d'idées dont l'esprit des membres sera bientôt imprégné s'ils ont soin d'étudier l'histoire de leur pays et les événements actuels. Les questions de pure politique de parti doivent être bannies des cercles, où sans nul profit, elle nuiraient à l'union des esprits. Il peut arriver cependant qu'une question purement politique, même actuelle, si on la considère à un point de vue plus élevé, entre forcément dans l'étude de la question nationale. Il faudrait alors user de beaucoup de prudence; l'essentiel à sauvegarder dans ce cas, c'est l'entente cordiale parmi les membres du cercle.

3° *Les questions sociales:*

a) Et d'abord l'éducation. On l'appelle depuis longtemps la question du jour. Son importance lui mérite cet honneur d'être sans cesse à l'ordre du jour des discussions publiques. Il est clair que les ennemis portent sur ce point leurs plus constants efforts. Reconnaissons aussi que la plupart de ceux qui les combattent savent trop facilement se payer de mots, à l'exemple d'ailleurs de leurs antagonistes. L'éducation offre aux cercles d'études une matière très abondante et d'un intérêt immédiat. Ce sont d'abord les principes généraux: nature, but et moyens de l'éducation à ses différents degrés; son caractère moral et religieux; la neutralité à l'école; rôle des diverses sociétés dans l'éducation: famille, Église, État; la liberté d'enseignement; l'instruction obligatoire; la gratuité scolaire, etc. Des principes il faut ensuite passer aux faits, et c'est: l'histoire de l'école, chez les peuples anciens, dans les âges chrétiens, au moyen âge et dans les temps modernes; l'éducation œuvre du christianisme; l'histoire de l'éducation au Canada et en particulier dans le Canada français; les écoles primaires et secondaires sous la domination française; causes de retard après la Cession; entreprises des vainqueurs contre la foi et la langue de nos pères; tâtonnements dans l'organisation du système scolaire; diffi-

cultés spéciales à vaincre; la formation de notre système d'instruction publique; son fonctionnement; les progrès réalisés; le témoignage des statistiques; le rang que tient la province de Québec comparée aux autres États; le niveau intellectuel de notre peuple; notre système scolaire en face du droit naturel; éléments de danger dans notre loi; tentatives d'accaparement par l'État; les déficiences de notre instruction publique; les réformes à faire, ou à ne pas faire, etc. Il conviendrait d'ajouter l'étude de certains points ou faits historiques qui lient la conscience des catholiques, par exemple la question des écoles du Manitoba, les droits des minorités catholiques à leurs écoles séparées, etc.

b) La question agricole, question de première importance dans notre pays. Il n'est personne qui ne doive s'y intéresser: si tous n'ont pas à cultiver la terre, tous sont appelés à aider de leur influence le progrès de l'agriculture, qui forme la base essentielle du progrès matériel de tout le peuple. L'agriculture est une science; son développement tient à l'application des méthodes scientifiquement démontrées. Seuls les efforts d'hommes en ayant fait une étude raisonnée seront capables de faire céder la routine, qui est l'ennemi capital de l'agriculture. L'étude des sujets suivants s'impose: les écoles d'agriculture et le rôle qu'elles devraient remplir dans un pays comme le nôtre; l'enseignement de l'agriculture dans les écoles; les journaux d'agriculture; les conférenciers agricoles; les différentes espèces de sol et leurs aptitudes; l'amendement du sol; rôle des engrais divers; la culture intensive; la culture du blé, des légumes, des fruits; les légumes dans l'alimentation; le jardin; les arbres et l'ornementation des habitations; les travaux agricoles; l'outillage agricole; l'élevage; l'industrie laitière; les petites industries domestiques; les constructions rurales; l'hygiène du cultivateur; l'épargne; le luxe, l'alcoolisme, la comptabilité agricole et domestique; les sociétés d'agriculture; les associations mutuelles, caisses rurales, coopératives de production et de consommation; achats et ventes en commun; les assurances, etc., etc.

c) La colonisation offre aussi un vaste champ à l'étude des cercles. Outre l'histoire de la colonisation des diverses régions du Canada français, histoire de nos aïeux ou de nos pères, non moins héroïque souvent et non moins touchante que celle de nos champs de bataille d'autrefois; outre l'étude de ce courant ininterrompu depuis un demi siècle qui nous a arraché un tiers de nos compatriotes et les a entraînés sur une terre étrangère; outre la recherche des causes

de l'émigration et des moyens de l'enrayer; il faut examiner les moyens positifs d'activer le mouvement colonisateur dans notre propre territoire à nous. On étudiera donc: les régions colonisables du Canada français; les avantages particuliers ou difficultés spéciales à chacune; le recrutement des colons; les secours fournis par le gouvernement; comment la loi facilite ou devrait faciliter l'ouverture des centres de colonisation; nos sociétés de colonisation; le rôle qu'elles sont appelées à remplir; le moyen de les multiplier et de leur donner plus d'efficacité, etc.

d) Le commerce et l'industrie présentent aussi plusieurs sujets à étudier. Un cercle sans doute n'est pas une école commerciale ou une école technique; son but n'est pas de former des marchands ou des comptables, ou d'habiles contremaîtres. Mais à qui ambitionne de travailler à la prospérité de sa patrie, ce ne sera pas trop de se renseigner exactement au moins sur les points qui suivent: l'extension de notre commerce; comparaison avec les autres pays; quelles en sont les principales branches; principaux articles d'exportation et d'importation; articles importés que nous pourrions produire nous-mêmes; nos relations commerciales avec les autres pays, douanes, etc.; nos principales industries; ressources du pays; forces hydrauliques, etc.; accaparement de ces ressources par les étrangers; s'il est vrai que les Canadiens français sont moins aptes à l'industrie et au commerce; le cours classique la meilleure préparation au commerce et à l'industrie; l'encombrement des professions libérales aux dépens de la prospérité du pays.

e) La question ouvrière, qui se pose impérieusement à notre pays depuis quelques années déjà, et qui ne saurait être résolue que par une réforme morale et religieuse imposant aux patrons et aux ouvriers les devoirs de la justice et de la charité chrétienne. Les programmes d'études sur cette question sont partout; une infinité de livres traitent en détail du travail, de la propriété, du salaire, des syndicats, des grèves, de l'arbitrage. L'important est que dans toutes ces études l'on s'inspire des principes chrétiens. L'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII et le *Motu proprio* de Pie X sur l'action populaire chrétienne sont les guides infaillibles en cette matière. On aura soin d'appliquer les principes généraux à notre condition économique et aux autres circonstances concrètes dans lesquelles se trouve notre population ouvrière. A cela serviraient beaucoup les enquêtes sur la condition de nos ouvriers. Il y aurait lieu d'étudier aussi les causes de l'exode de nos populations rurales vers les villes manufacturières.

Pas n'est besoin d'indiquer les principes généraux par lesquels doivent débiter ceux qui étudient les questions sociales: la nature et la fin de la société civile, de la famille; les relations entre les diverses sociétés, entre l'Église et l'État, etc. Aussi bien nous n'avons pas la prétention de donner un programme complet de toutes les matières dont l'étude est apte à préparer des catholiques militants et des patriotes éclairés. Nous omettons mêmes les questions d'*histoire*, de *philosophie*, de *littérature*, qui peuvent très bien former les sujets d'études d'un cercle. Pour les groupes de collègues ce sera la manière la plus facile et préférable à toute autre, parce qu'elle s'harmonise davantage avec les travaux ordinaires et essentiels des membres. On le voit, le champ à explorer et à exploiter est fort vaste: un cercle, quelque actif qu'il soit, ne saurait le parcourir sans y mettre plusieurs années. Au reste, chaque cercle peut encore y ajouter, il a le libre choix de son programme d'études. A lui de prendre la matière qui s'adapte le mieux aux aptitudes et aux besoins de ses membres. La série des travaux d'un cercle ne doit pas nécessairement porter toujours sur la même question; il y a souvent avantage à varier, à entremêler à l'étude d'une question générale quelques travaux différents, pour faire diversion. On peut aussi laisser à chaque membre le choix de son sujet, ou bien encore, comme cela se pratique dans quelques cercles, après une première étude sommaire faite par tous, confier au sort le soin de désigner celui qui sera chargé du sujet étudié; dans ce cas le conférencier pourra bénéficier des notes et renseignements fournis par ses camarades, et ceux-ci, ayant étudié le sujet, seront plus à même de discuter et d'approfondir la question traitée par le conférencier. En thèse générale, il faudra adopter le mode qui agréera davantage aux membres du cercle; ce sera toujours le meilleur. L'expérience d'ailleurs en apprendra plus en quelques mois que tous les conseils donnés d'avance. L'essentiel est qu'une vie intense coure sans cesse dans le cercle, vie d'activité intellectuelle, vie d'amitié franche et de chrétienne camaraderie.

Pr
Le
.
.
No
Ce
Sta
Gr
Un
Cor
Cor
Ele
Con
Aut
Gro
For
Prog

TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	2
Lettres d'approbation de Sa Sainteté le pape Pie X, de Son Éminence le cardinal Merry del Val, de S. E. Mgr le Délégué apostolique et de NN. SS. les Archevêques et Evêques	3
Nouveaux témoignages d'approbation	11
Ce que nous voulons	22
Statuts généraux	25
Groupes.....	25
Unions régionales	27
Conseil fédéral.....	28
Comité central.....	28
Élections du Comité central.....	29
Congrès.....	30
Autres dispositions	31
Groupes d'avant-garde.....	31
Formule d'adhésion à l'A. C. J. C.	32
Programme d'études.....	33

En vente au Secrétariat général de l'A. C. J. C.

- LE SEMEUR**, organe officiel de l'A. C. J. C. Revue mensuelle formant chaque année un volume de plus de 300 pages. *Abonnement*: \$1.00 par année.
- POUR PRÉPARER L'AVENIR**, par le P. S. BELLAVANCE, S. J., premier aumônier-directeur de l'A. C. J. C. Un volume in-16 de 146 pages. Montréal, 1914. *Prix*: 40 sous.
- LE CONGRÈS DE LA JEUNESSE A QUÉBEC EN 1908**. Beau volume in-octavo de 460 pages avec gravure frontispice en couleurs et 9 hors-texte groupant 56 portraits. *Prix*: \$1.15 franco.
- LE CONGRÈS DE LA JEUNESSE A OTTAWA EN 1910**. Un volume in-octavo de 150 pages. *Prix*: 40 sous franco.
- ÉTUDE CRITIQUE DE NOTRE SYSTÈME SCOLAIRE**. Rapport du congrès des Trois-Rivières en 1913. Un volume in-octavo d'environ 200 pages. *Prix*: 50 sous franco.
- LE DEVOIR SOCIAL AU CANADA FRANÇAIS**. Rapport du congrès décennal de Montréal. Un volume in-octavo de 300 pages. *Prix*: \$1.00 franco.

TRACTS DU COMITÉ CENTRAL

- Tract No 1: **APPEL AUX JEUNES**, feuille volante. *Prix*: 2 pour 1 sou; 5 sous la douzaine; 25 sous le cent.
- Tract No 2: **PROJET DE CONSTITUTIONS D'UN GROUPE DE P.A. C. J. C.** *Prix*: 2 pour 5 sous; 25 sous la douzaine.
- Tract No 3: **CEUX QUI VIENNENT**, par l'abbé L.-A. GROULX. Brochure de 15 pages. *Prix*: 5 sous l'unité; 50 sous la douzaine.
- Tract No 4: **L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE**, par Eug. BELLUT. Monographie publiée par la *Revue de l'Action populaire* de Reims. Brochure de 20 pages. *Prix*: 5 sous l'unité; 50 sous la douzaine.
- Tract No 5: **LA DISCIPLINE**, par Oscar HAMEL. *Prix*: 2 pour 5 sous; 25 sous la douzaine.
- Petit insigne de l'A. C. J. C. *Prix*: 25 sous chacun; \$2.85 la douzaine.
- Grand insigne de l'A. C. J. C. *Prix*: 35 sous chacun; \$4.00 la douzaine.

Pour tous renseignements, s'adresser au

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL de l'A. C. J. C.

90, rue Saint-Jacques, Montréal.